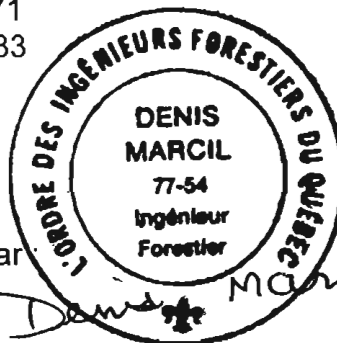


**COLLÈGE NOTRE-DAME
- PLAN DE DÉVELOPPEMENT -
ÉTUDE REQUISE :
L'INVENTAIRE DES VÉGÉTAUX**

Rapport présenté à :

M. Yvon Lafrenière, Directeur général
Collège Notre-Dame
3791, Chemin Queen Mary
Montréal (Québec)
H3V 1A8
Tel (514) 739-3371
Fax (514) 739-4833

Rapport préparé par :



Denis Marcil, ing. f.

Denis Marcil, ingénieur forestier
Directeur département foresterie urbaine
Le Groupe Desfor, Consultants forestiers
Courriel : denis.marcil@desfor.com
Numéro de projet chez le groupe Desfor 11609016

6 août 2009

Plan du document

SOMMAIRE

MANDAT

1. IDENTIFICATION DES ARBRES ET ARBUSTES PRÉSENTS SUR LE SITE

1.1 Les arbres

- 1.1.1 Localisation des arbres
- 1.1.2 Dimensions des arbres
- 1.1.3 Identification des arbres

1.2 Les arbustes

- 1.2.1 Localisation des massifs d'arbustes
- 1.2.2 Identification des massifs d'arbustes

2. DISTINCTION ENTRE LES ARBRES SUR GAZON ET LES ARBRES EN BOISÉ

3. PRÉCISION CONCERNANT LA COMPOSITION DES SOUS-BOIS

4. DISTINCTION DE GESTES HISTORIQUES MARQUANTS

Tableau 1 : Plantations anciennes et historiques (gros arbres)

Tableau 2 : Plantations en alignements formels d'une même espèce

Tableau 3 : Plantations avec une intention évidente de symétrie

Tableau 4 : Plantations servant de zone ombragée pour le pique-nique

5. IDENTIFICATION DES ARBRES REMARQUABLES

5.1 Localisation des arbres remarquables

5.2 Commentaires concernant les arbres remarquables

Tableau 5 : Les arbres remarquables : espèces indigènes à Montréal

Tableau 6 : Les arbres remarquables : espèces non indigènes à Montréal

6. IDENTIFICATION DE PROBLÈMES RELIÉS À LA VÉGÉTATION

6.1 Défauts de structure

6.2 Envahissement des haies

7. LOCALISATION DES PLANTES ENVAHISSANTES

8. RÉUNION MULTIDISCIPLINAIRE À VENIR

9. CONCLUSION

En pochette : Carte GD-1 : Localisation des arbres et arbustes

SOMMAIRE

Dans le cadre de la préparation, par une équipe de consultants, d'un plan de développement pour le Collège Notre-Dame, situé au 3791 Chemin Queen Mary, en face de l'Oratoire Saint-Joseph, la Ville de Montréal exigeait dans une première étape un inventaire des végétaux sur la propriété (collecte de données, sans analyse).

C'est ainsi que 331 arbres ont été numérotés et identifiés. Leur diamètre a été mesuré. Une carte en pochette précise leur localisation sur la propriété, leur espèce et leur diamètre.

Ces 331 arbres se répartissaient en 38 espèces d'arbres, réparties comme suit :

- 12 espèces de feuillus indigènes à Montréal
- 16 espèces de feuillus non indigènes à Montréal
- 4 espèces de résineux indigènes à Montréal
- 6 espèces de résineux non indigènes à Montréal

Il s'agissait tous d'arbres sur gazon. Aucune superficie forestière (petit boisé) n'a été observée sur la propriété du Collège Notre-Dame.

Certains gestes historiques marquants ont pu être observés, tel qu'énumérés ci-dessous :

- Plantations anciennes et historiques, avec des diamètres variant de 59 à 94 cm au DHP et dont l'âge approximatif estimé variait de 40 à 80 ans. (20 arbres)
- Plantations en alignements formels d'une même espèce (17 alignements)
- Plantations avec une intention évidente de symétrie (3 arrangements)
- Plantations servant à fournir une zone ombragée pour le pique-nique des étudiants (1 zone)

Quant aux 26 arbres remarquables sur la propriété du Collège Notre-Dame, nous avons retenus 14 arbres indigènes à Montréal et 12 arbres non indigènes à Montréal.

De plus, 67 massifs arbustifs d'ornement ont été localisés, cartographiés et caractérisés partout sur la propriété du Collège Notre-Dame. C'est ainsi que 29 espèces arbustives ont été répertoriées ici et là dans ces différents massifs arbustifs d'ornement.

Deux problèmes reliés à la végétation ont été identifiés, soit le problème de certains vieux arbres présentant des faiblesses structurales dangereuses et le problème de l'envahissement des haies arbustives par des semis d'arbres.

Quatre espèces envahissantes ont été observées sur la propriété du Collège Notre-Dame, soit l'érable de Norvège, le nerprun cathartique, l'orme de Sibérie et la renouée japonaise.

La suite de la démarche proposée par la Ville de Montréal prévoit prochainement une rencontre multidisciplinaire, dans le but d'effectuer en équipe l'analyse des données recueillies et d'établir des valeurs communes à partir desquelles le plan de développement pourra ensuite être conçu.

MANDAT

Une rencontre multipartite a été tenue le 6 mai 2009 à l'arrondissement de Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce.

Dans le cadre de la préparation, par une équipe de consultants, d'un plan de développement pour le Collège Notre-Dame, situé au 3791 Chemin Queen Mary, en face de l'Oratoire Saint-Joseph, la Ville de Montréal exigeait dans une première étape un inventaire des végétaux sur la propriété (collecte de données, sans analyse). Le présent rapport ne porte donc que sur cette première étape de l'étude. Ultérieurement, la Ville demandera dans le cadre d'une deuxième étape, l'analyse de la valeur des végétaux inventoriés. Un deuxième rapport, portant sur l'analyse des données d'inventaire, viendra éventuellement compléter la démarche, dans le cadre d'un second mandat par le Collège Notre-Dame, lorsque les exigences de la Ville seront plus précises à cet effet.

Dans le cadre de la première étape, soit l'inventaire des végétaux sur l'ensemble de la propriété, la Ville n'avait pas besoin d'une inspection détaillée de chaque arbre quant à l'état de sa santé et de sa structure, ni de recommandations quant aux interventions arboricoles ou à la protection technique de certains arbres. Selon la Ville, il est probable que ce besoin apparaîtra cependant plus tard, et ce, pour un nombre limité d'arbres directement concernés par les travaux d'agrandissement du centre sportif.

Dans le cadre du premier mandat et selon notre compréhension, les attentes de la Ville semblaient être les suivantes :

- 1) Identifier les arbres présents sur le site (espèce), ainsi que leur diamètre (DHP) en tant qu'indice de leur valeur historique (âge approximatif); **Remarque :** L'identification des plantes herbacées horticoles dans les plante-bandes (lits) fleuries n'était pas requise par la Ville. Les arbustes ornementaux pouvaient être considérés globalement (ex. haie de chèvrefeuille).
- 2) Distinguer entre les arbres sur gazon et les arbres en boisé;
- 3) Préciser la composition des sous-bois (3 strates) dans le cas des petits boisés (régénération, arbustes et plantes herbacées);
- 4) Distinguer les gestes historiques marquants et significatifs du passé (ex. allée d'arbres) par opposition aux plantations spontanées plus ou moins aléatoires;
- 5) Identifier les arbres remarquables;
- 6) Identifier des problèmes éventuels relatifs aux végétaux sur la propriété;
- 7) Localiser les plantes envahissantes (ex. nerprun cathartique);
- 8) Déposer un rapport d'étape ne comportant pour le moment que les données d'inventaire;
- 9) Participer à une réunion multidisciplinaire d'analyse et d'établissement de valeurs communes.

1. IDENTIFICATION DES ARBRES ET ARBUSTES PRÉSENTS SUR LE SITE

Le présent mandat confié au groupe Desfor visait principalement l'identification des arbres et arbustes sur la propriété du Collège Notre-Dame.

1.1 Les arbres

1.1.1 Localisation des arbres

Un plan d'arpentage préparé en janvier 2008 par M. François L. Arcand, a.g, de la firme Arsenault, arpenteurs géomètres, nous a été fourni en format Autocad. Ce plan présentait la localisation de tous les arbres de la propriété, à l'exception d'une petite partie au nord-est de celle-ci.

À partir de ce plan d'arpentage, tous les arbres ont été numérotés afin de faciliter la référence entre le plan, le terrain et le présent rapport d'inventaire.

C'est ainsi que les arbres figurant sur le plan ont été numérotés de 1 à 265, à l'exception des arbres # 205, 219, 220, 221 et 222 qui ont été ajoutés au plan par le Groupe Desfor.

De plus, les arbres 266 à 331, situés dans la portion nord-ouest non arpentée de la propriété, en juin 2009, ont été d'abord localisés sur le plan par le Groupe Desfor, avant d'être identifiés comme les autres arbres.

1.1.2 Dimensions des arbres

Chaque arbre localisé sur la carte a été représenté par un cercle. Afin d'avoir une idée très relative de l'âge historique de chaque arbre, les cercles ont été dessinés en proportion des diamètres mesurés au DHP (diamètre à hauteur de poitrine, soit à 1,4 m du sol) sur le terrain. Par exemple, plus le cercle est gros et plus l'arbre est âgé. Toutefois, afin de rendre la lecture du plan plus facile, ces cercles ont été dessinés avec un facteur d'agrandissement de 5 fois le diamètre réel.

1.1.3 Identification des arbres

Chaque arbre a été identifié selon son espèce, tel que demandé. Sauf exception, nous n'avons pas été au niveau de la précision du cultivar, ce détail n'étant généralement disponible que de la part de la pépinière elle-même, au moment de l'achat ou de la livraison.

Au total, 38 espèces d'arbres ont été répertoriées. La liste de ces espèces apparaît en légende, en bas et à gauche de la carte.

Ces 38 espèces ont été réparties dans 4 catégories, soit les arbres indigènes ou non indigènes et soit feuillus ou résineux. Chaque catégorie a reçu une couleur d'écriture pour indiquer le numéro de l'arbre. C'est ainsi que les numéros des arbres feuillus indigènes sont inscrits en vert forêt, ceux des arbres résineux indigènes sont inscrits en rose, ceux des arbres feuillus non indigènes sont inscrits en orange et ceux des arbres résineux non indigènes sont inscrits en bleu marine.

Pour les arbres, un code d'espèce est aussi mentionné dans les tableaux sur la carte. Sauf exception, ce code, tiré du nom latin, se compose généralement des deux premières lettres du genre, suivi des deux premières lettres de l'espèce.

Une couleur a été attribuée à chacune des espèces d'arbre, à l'intérieur de sa catégorie. Cette couleur est indiquée à l'intérieur du cercle désignant un arbre, et correspond à la même couleur sur le code de l'espèce dans la légende.

1.2 Les arbustes

1.2.1 Localisation des massifs d'arbustes

Les contours de 67 massifs d'arbustes ornementaux observés sur le terrain ont été représentés par des lignes ou des cercles de tirets sur la carte. Leur position et leur dimension ont été relevées sur le terrain par le Groupe Desfor.

1.2.2 Identification des massifs d'arbustes

Le tableau en bas et au centre de la carte GD-1 énumère les noms des espèces rencontrées dans les 67 massifs arbustifs. Il s'agit généralement d'arbustes, mais il peut aussi s'agir de jeunes semis d'arbres ou de rejets au pied de certains arbres. Le tableau indique s'il s'agit d'une espèce indigène ou non et d'une espèce feuillue ou résineuse.

En outre, un code arbitraire a été assigné à chacune des espèces rencontrées dans les massifs arbustifs. C'est ce code qui est utilisé sur le plan pour désigner les espèces rencontrées dans chacun des massifs arbustifs.

Sur le plan, l'espèce principale est mentionnée en premier, accompagnée des autres espèces secondaires énumérées entre parenthèses.

2. DISTINCTION ENTRE LES ARBRES SUR GAZON ET LES ARBRES EN BOISÉ

Tous les arbres observés sur la propriété du Collège Notre-Dame étaient des arbres ornementaux sur gazon.

Nous n'avons constaté aucune superficie boisée au sens forestier du terme, comportant les trois strates habituelles, soit la strate arborescente, la strate arbustive et la strate herbacée.

Évidemment, les arbustes ornementaux plantés ici et là ainsi que le gazon ne font pas partie de cette définition.

3. PRÉCISION CONCERNANT LA COMPOSITION DES SOUS-BOIS

Comme mentionné au chapitre précédent, nous n'avons constaté aucune superficie boisée au sens forestier du terme. Nous n'avons donc pas eu l'opportunité de décrire la composition de sous-bois, tel que demandé dans le mandat.

4. DISTINCTION DE GESTES HISTORIQUES MARQUANTS

À la suite de l'inventaire de la végétation ligneuse sur la propriété du Collège Notre-Dame, il nous a été possible de dégager certains types de gestes historiques marquants et significatifs au niveau des plantations dans le passé.

Ces gestes marquants sont présentés ci-dessous dans les **tableaux 1 à 4**.

Tableau 1 : Plantations anciennes et historiques (gros arbres)

Espèce	Couleur du cercle	Couleur du numéro	Numéro	Diamètre	Site	Âge approximatif estimé
Érable argenté	Jaune	Vert forêt	# 245	93 cm	En façade	80 ans
Érable à sucre	Champagne	Vert forêt	# 248	86 cm	En façade	70 ans
Érable à sucre	Champagne	Vert forêt	# 249	81 cm	En façade	70 ans
Chicot du Canada	Mauve	Orange	# 252	75 cm	En façade	60 ans
Chicot du Canada	Mauve	Orange	# 253	75 cm	En façade	60 ans
Chicot du Canada	Mauve	Orange	# 261	87 cm	En façade	70 ans
Orme d'Amérique	Brun	Vert forêt	# 262	69 cm	En façade	60 ans
Poirier de Chine	Vert lime	Orange	# 250	73 cm	En façade	60 ans
Tilleul d'Amérique	Vert lime	Vert forêt	# 265	94 cm	En façade	70 ans
Frêne Pennsylvanie	Orange	Vert forêt	# 46	59 cm	Côté ouest	70 ans
Ginkgo	Jaune	Bleu marine	# 27	69 cm	Côté ouest	40 ans
Marronnier d'Inde	Vert avocat	Orange	# 23	63 cm	Côté ouest	40 ans
Marronnier d'Inde	Vert avocat	Orange	#42	92 cm	Côté ouest	70 ans
Chêne rouge	Vert forêt	Vert forêt	# 201	62 cm	En arrière	40 ans
Érable argenté	Jaune	Vert forêt	# 115	69 cm	En arrière	60 ans
Érable argenté	Jaune	Vert forêt	# 118	66 cm	En arrière	60 ans
Érable argenté	Jaune	Vert forêt	# 274	63 cm	En arrière	60 ans
Érable argenté	Jaune	Vert forêt	# 320	70 cm	En arrière	60 ans
Tilleul petites feuilles	Magenta	Orange	# 111	74 cm	En arrière	60 ans
Tilleul d'Amérique	Vert lime	Vert forêt	# 217	73 cm	En arrière	70 ans

Tableau 2 : Plantations en alignements formels d'une même espèce

Espèce	Quantité	Couleur du cercle	Couleur du numéro	Numéro	Intention apparente
Chêne rouge	7	Vert forêt	Vert forêt	# 197, 198, 200, 201, 202, 203, 204	Délimiter l'espace en banquette
Épinette blanche	9	Bleu ciel	Rose	# 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 322	Servir d'écran visuel devant le pavillon de l'université de Mtl
Épinette blanche	26	Bleu ciel	Rose	# 277 à 302	Servir d'écran visuel devant le pavillon de l'université de Mtl
Épinette du Colorado	5	Vert avocat	Bleu marine	# 16, 17, 18, 19, 20	Accentuer la crête en haut du bassin
Épinette du Colorado	7	Vert avocat	Bleu marine	# 208, 209, 266, 267, 268, 269, 270	Servir d'écran visuel devant le pavillon de l'université de Mtl
Érable argenté	10	Jaune	Vert forêt	# 15, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55 (Vieille plantation)	Marquer la limite de la propriété le long de Queen Mary
Érable argenté	4	Jaune	Vert forêt	# 10, 12, 13, 14 (jeune plantation)	Marquer la limite de propriété le long de Queen Mary
Érable argenté	13	Jaune	Vert forêt	# 68, 69, 70, 71, 73, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82	Marquer la limite de la propriété côté SO
Érable argenté	12	Jaune	Vert forêt	# 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94	Délimiter l'espace entre deux terrains sportifs
Érable argenté	16	Jaune	Vert forêt	# 167, 168, 170, 173, 174, 175, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186	Marquer la limite de la propriété le long de la rue Jean-Brillant
Érable à sucre	8	Champagne	Vert forêt	# 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65 (jeune alignement)	Commémorer le verglas de 1998
Érable de Norvège	12	Bleu ciel	Orange	# 135, 137, 139, 141, 144, 146, 149, 152, 154, 158, 160, 162	Encadrer le terrain sportif au nord-ouest (jeune alignement)
Érable de Norvège	4	Bleu ciel	Orange	# 233, 235, 236, 238	Border la voie d'accès
Pin noir d'Autriche	3	Rouge	Bleu marine	# 3, 6, 8	Accentuer le haut de la crête près du bassin
Pometier	3	Vert forêt	Orange	# 30, 31, 32	Décorer ce lieu de rassemblement par un petit alignement
Tilleul à petites feuilles	7	Magenta	Orange	# 98, 104, 105, 106, 111, 116, 117	Délimiter l'espace entre le stationnement et le terrain sportif
Tilleul à petites feuilles	15	Magenta	Orange	# 138, 140, 142, 143, 145, 147, 148, 151, 153, 155, 156, 157, 159, 161, 163	Encadrer le terrain sportif parallèlement à la rue Jean-Brillant

Tableau 3 : Plantations avec une intention évidente de symétrie

Espèce	Couleur du cercle	Couleur du numéro	Numéros	Intention apparente
Chicot du Canada	Mauve	Orange	# 252 et 253	Un de chaque côté d'un trottoir d'accès en pavé uni en façade du Collège
Épinette de Norvège	Bleu ciel	Bleu marine	(# 126, 127, 128, 129, 130) Et (# 131, 132, 133, 134)	Deux alignements symétriques d'épinette de Norvège, à l'extrémité sud-ouest du terrain sportif en gazon synthétique. <i>(Remarque : Entre ces deux petits alignements d'épinettes de Norvège déjà présents, il y aurait de la place pour planter 12 épinettes blanches indigènes (Picea glauca) sur deux rangées, tel que demandé par la Ville). Une fertilisation annuelle en avril de ces épinettes blanches serait souhaitable.</i>
Épinette du Colorado et pin noir d'Autriche	Vert avocat et Rouge	Bleu marine	(# 254, 255, 256) et (# 259, 258, 257)	Deux alignements symétriques de chaque côté d'un trottoir d'accès en façade du collège

Tableau 4 : Plantations servant de zone ombragée pour le pique-nique

Espèce	Couleur du cercle	Couleur du numéro	Numéros	Intention apparente
Érable argenté	Jaune	Vert forêt	# 95, 96, 97, 99, 100, 101, 102, 103, 107, 108, 109, 110, 112, 113, 114, 115, 118	Regroupement d'arbres sur gazon, sans sous-bois, servant à fournir une zone ombragée pour l'installation de tables de pique-nique, à l'intention des étudiants.

5. IDENTIFICATION DES ARBRES REMARQUABLES

Une fois l'inventaire des végétaux terminé, nous avons revisité chaque arbre pour discerner les arbres remarquables sur la propriété.

5.1 Localisation des arbres remarquables

Les arbres retenus comme étant remarquables dans le contexte de la propriété du Collège Notre-Dame ont été identifiés par une étoile rouge sur le plan, près du numéro de l'arbre.

5.2 Commentaires concernant les arbres remarquables

On trouvera dans le **tableau 5** de la page suivante quelques commentaires concernant les 14 arbres indigènes à Montréal considérés comme remarquables sur la propriété du Collège Notre-Dame.

Suivra le **tableau 6** qui présentera quelques commentaires concernant les 12 arbres non indigènes à Montréal, mais quand même considérés comme remarquables sur la propriété du Collège Notre-Dame.

Tableau 5 : Les arbres remarquables : espèces indigènes à Montréal

Nom Français	Nom anglais	Nom latin	Numéro	Diamètre	Commentaires
Bouleau jaune	Yellow Birch	<i>Betula alleghaniensis</i>	# 39	52 cm (max 60 cm*)	Très rare en ville et le seul sur la propriété
Céphalanthé d'occident	Buttonbush	<i>Cephalanthus occidentalis</i>	# 229	22 cm + 22 cm (max 20 cm*)	Spécimen de collection; très rare au Québec et le seul sur la propriété
Chêne à gros fruits	Bur Oak	<i>Quercus macrocarpa</i>	# 199	43 cm (max 60 cm*)	Rare au Québec et le seul sur la propriété
Chêne rouge	Red Oak	<i>Quercus rubra</i>	# 201	62 cm (max 90-120 cm*)	Rare sur la propriété
Érable argenté	Silver Maple	<i>Acer saccharinum</i>	# 245	93 cm (max 100 cm*)	Gros spécimen
Érable argenté	Silver Maple	<i>Acer saccharinum</i>	# 319	70 cm (max 100 cm*)	Gros spécimen
Érable à sucre	Sugar Maple	<i>Acer saccharum</i>	# 63	6 cm	Planté le 12 juin 1998, par la promotion 1998, en souvenir du grand verglas
Érable à sucre	Sugar Maple	<i>Acer saccharum</i>	# 248	86 cm (max 90 cm*)	Cet arbre ancien a déjà été sécurisé récemment (hauban) (investissement)
Érable à sucre	Sugar Maple	<i>Acer saccharum</i>	# 259	81 cm (max 90 cm*)	Cet arbre ancien devrait être sécurisé
Frêne de Pennsylvanie	Red Ash	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	# 46	59 cm (max 60 cm*)	Gros spécimen
Micocoulier occidental	Common Hackberry	<i>Celtis occidentalis</i>	# 72	28 cm (max 50 cm*)	Espèce classée menacée ou vulnérable
Orme d'Amérique	American Elm	<i>Ulmus americana</i>	# 262	69 cm (max 175 cm*)	Gros spécimen historique et en bonne santé, sans trou de scolyte
Tilleul d'Amérique	American Linden	<i>Tilia americana</i>	# 217	73 cm (max 100 cm*)	Gros spécimen historique en bon état
Tilleul d'Amérique	American Linden	<i>Tilia americana</i>	# 265	94 cm (max 100 cm*)	Très gros spécimen historique (à sécuriser)

(*) Tiré de « *Les arbres du Canada* », John Laird Farrar, Éditions Fides, 1996.

Tableau 6 : Les arbres remarquables : espèces non indigènes à Montréal

Nom Français	Nom anglais	Nom latin	Numéro	Diamètre	Commentaires
Katsura du Japon	Katsura Tree	<i>Cercidiphyllum japonicum</i>	# 230	18+18+27+28 +28+29+30 cm	Spécimen de collection, très rare au Québec, le seul sur la propriété
Chêne pédonculé fastigié	Fastigiata English Oak	<i>Quercus robur</i> 'Fastigiata'	# 206	11 + 16 + 24 cm	Pour un spécimen croissant à Montréal, la cime est très développée. Le seul sur la propriété.
Chicot du Canada	Kentucky Coffeetree	<i>Gymnocladus dioicus</i>	# 122	32 cm (max 60 cm*)	Rare au Québec
Chicot du Canada	Kentucky Coffeetree	<i>Gymnocladus dioicus</i>	# 123	35 cm (max 60 cm*)	Rare au Québec
Chicot du Canada	Kentucky Coffeetree	<i>Gymnocladus dioicus</i>	# 252	60 cm (max 60 cm*)	Gros spécimen historique, rare au Québec
Chicot du Canada	Kentucky Coffeetree	<i>Gymnocladus dioicus</i>	# 253	75 cm (max 60 cm*)	Très gros spécimen historique, rare au Québec
Chicot du Canada	Kentucky Coffeetree	<i>Gymnocladus dioicus</i>	# 261	87 cm (max 60 cm)	Très gros spécimen historique, rare au Québec
Ginkgo	Maidenhair Tree	<i>Ginkgo biloba</i>	# 27	69 cm (max 80 cm*)	Gros spécimen historique femelle, rare au Québec, rare sur la propriété.
Marronnier d'Inde	Common Horsechestnut	<i>Aesculus hippocastanum</i>	# 23	63 cm (max 50 cm*)	Gros spécimen historique, rare sur la propriété.
Marronnier d'Inde	Common Horsechestnut	<i>Aesculus hippocastanum</i>	# 42	92 cm (max 50 cm*)	Très gros spécimen historique, rare sur la propriété.
Poirier de Chine	Ussurian Pear	<i>Pyrus ussuriensis</i>	# 250	73 cm	Très gros spécimen de collection, rare à Montréal, le seul sur la propriété.
Tilleul à petites feuilles	Little-Leaf Linden	<i>Tilia cordata</i>	# 111	74 cm	Gros spécimen historique.

(*) Tiré de « *Les arbres du Canada* », John Laird Farrar, Éditions Fides, 1996. (*)

6. IDENTIFICATION DE PROBLÈMES RELIÉS À LA VÉGÉTATION

Certaines observations méritent d'être mentionnées ici, relativement à quelques problèmes reliés à la végétation.

6.1 Défauts de structure

Quelques vieux arbres (exemples : l'érable à sucre # 259, le tilleul d'Amérique # 265, le marronnier # 42, etc.) présentent des défauts de structures significatifs qui mériteraient une expertise plus approfondie, visant un diagnostic permettant de conduire à un plan de traitement approprié pour les sécuriser. La liste des quelques arbres à expertiser devraient être préparée par les employés horticoles du Collège Notre-Dame, qui connaissent bien leurs arbres.

6.2 Envahissement des haies

Les haies d'arbustes contribuent au rehaussement paysager de plusieurs espaces sur la propriété du Collège. À certains endroits, nous avons cependant constaté l'apparition « d'intrus », soit des semis d'arbres comme l'érable argenté, l'érable à Giguère, l'érable de Norvège, le frêne de Pennsylvanie, l'orme d'Amérique, le tilleul à petite feuilles, etc. Comme ces semis deviendront éventuellement de gros arbres, les haies risquent de perdre le cachet qui leur est propre. Il serait souhaitable d'éradiquer ces semis d'arbres dès leur apparition dans les haies d'arbustes.

7. LOCALISATION DES PLANTES ENVAHISSANTES

Tel que demandé, nous avons repéré les espèces ligneuses considérées comme envahissantes à la page 86 du nouveau plan de protection et de mise en valeur du Mont- Royal (Avril 2009).

Les trois espèces principalement rencontrées sur la propriété du Collège Notre-Dame, et qui seraient encore faciles à couper, sont les suivantes :

- L'érable de Norvège – Norway Maple (*Acer platanoides*) (AP)
- Le nerprun cathartique – European Buckthorn (*Rhamnus cathartica*) (RC)
- La renouée japonaise – Japanese Knotweed (*Polygonum cuspidatum*) (PC)

Sur la carte GD-1, nous les avons identifiées par un astérisque. Cet exercice ne comprend cependant pas les nombreux érables de Norvège matures plantés ici et là dans le passé comme arbres d'ornement ni les quelques ormes de Sibérie (*Ulmus pumila*) matures.

Évidemment, ces gros arbres matures d'espèces envahissantes produiront beaucoup de semences dans le futur qui coloniseront les espaces disponibles sur l'ensemble de la propriété. Il faudra donc, à défaut de pouvoir couper ces gros arbres, rester vigilants et éradiquer les nouveaux semis dès leur apparition, soit manuellement soit par la tonte.

8. RÉUNION MULTIDISCIPLINAIRE À VENIR

Plusieurs professionnels ont été appelés à collaborer à la préparation du plan de développement du Collège Notre-Dame. Tel que demandé par la Ville, la première étape prévoyait que chaque professionnel recueille les données propres à son champ d'expertise.

Par la suite, la démarche prévoit une rencontre multidisciplinaire dans le but d'effectuer en équipe l'analyse des données recueillies et d'établir des valeurs communes à partir desquelles le plan de développement pourra ensuite être conçu.

À la suite de cette prochaine rencontre, chaque professionnel retournera compléter l'analyse de ses données à la lumière de l'analyse commune. De nouveaux documents devraient donc éventuellement émerger de cette deuxième étape.

9. CONCLUSION

La présente étude concernant l'inventaire des végétaux sur la propriété du Collège Notre-Dame aura permis de connaître l'identité et les dimensions des 331 arbres sur gazon présents sur la propriété, réparties en 38 espèces différentes d'arbres. Elle aura aussi permis de décrire 67 massifs arbustifs, comportant 29 espèces arbustives distinctes.

L'étude aura également permis de mettre en lumière certains gestes historiques marquants au niveau des plantations et d'attirer l'attention sur 26 arbres remarquables sur la propriété.

Finalement, l'étude aura permis de souligner les problématiques reliées aux faiblesses structurales de certains vieux arbres, à l'envahissement des haies arbustives par des semis d'arbres et à la présence non souhaitable de plantes envahissantes.